

**PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS
SÉANCE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 28 Septembre à 17h00, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Centre Philippe de l'Isle de Saint Crépin Ibouvillers, sous la présidence de Monsieur Alain LETELLIER, Président.

Date de convocation : 14 septembre 2021

Conseillers en exercice : 29

Présents : 19

Votants : 20

Présents :

Mesdames HERMAN Catherine – MAHEU Brigitte – MARGERY Dominique – FOURNIER Lynda (suppléante) et Messieurs BOGAERT Francis – BOUILLIANT Didier – CAUCHIES Daniel – CHEVALLIER Laurent – GOUSPY Christian – HABERKORN Gilles – KIESSAMESSO Philippe – LETELLIER Alain – MOKTHARI Abdelafid – THOMAS Jean-Jacques – VALLET Hervé – BEAUVISAGE Valéry (suppléant) – DELAVILLE Jean-Sébastien (suppléant) – GOURET Dany (suppléant) – GRAUX Bernard (suppléant)

Absents excusés :

Mesdames GRENOUILLON Sylvie – LEROY Annie – VIGNOLI Christiane – Messieurs BILLARD Laurent – BRELET Gilles – CREPEL Cyril – DUCLAY Sylvain – DUPUIS Olivier – FRANÇAIS Alain – GOERGEN Julien – GOIX Pierre – GOUPIL Jean-Louis – LE CORRE Pascal – LE MAREC Hervé – MOREL Jean-Charles – PIGEON Emmanuel – VANHOUTTE Denis

Pouvoirs :

Monsieur LE MAREC Hervé donne pouvoir à Monsieur LETELLIER Alain.

Monsieur GOURET Dany est désigné secrétaire de séance.

Délibération n°2021-17 – Approbation du procès-verbal du comité syndical du 22 juin 2021

Le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 22 juin 2021 ne suscite aucune remarque et est donc **adopté à l'unanimité**.

Délibération n°2021-18 – Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau - Exercice 2020

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau de l'exercice 2020 ne suscite aucune remarque et est donc **validé à l'unanimité et sa diffusion au grand public est approuvée**.

Délibération n°2021-19 – Procédure de révision de la DUP du captage d'Esches

Monsieur le Président rappelle la nécessité de procéder à la révision de la DUP du captage d'Esches.

Il indique que dans le cadre de la procédure administrative de délimitation des trois périmètres de protection autour du point de prélèvement, l'une des phases consiste en l'établissement des dossiers d'enquête publique et parcellaire. Il précise que ces dossiers doivent être établis en tenant compte des directives de l'ARS concernant les données techniques à apporter, les travaux à engager, à budgétiser et à suivre ainsi que la révision des volumes prélevés. Il rapporte, par ailleurs, une liste exhaustive des travaux à réaliser.

Le Comité Syndical prend acte de ces directives et **autorise à l'unanimité** Monsieur le Président, à effectuer toutes les démarches nécessaires, permettant leur mise en application.

Délibération n°2021-20 – Lancement d'une procédure d'expropriation pour le réservoir du Coudray sur Thelle

Dans le cadre de la construction du futur réservoir semi-enterré au Coudray sur Thelle, Monsieur le Président indique qu'il convient de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée section B numéro 625 sur cette commune, appartenant à Monsieur Joachim JAMME.

Ce dernier étant introuvable, le Comité Syndical, **autorise à l'unanimité Monsieur le Président à recourir en tant que de besoin, à une procédure d'expropriation** pour cause d'utilité publique, afin d'acquérir la propriété cadastrée section B numéro 625 au Coudray sur Thelle, appartenant à Monsieur Joachim JAMME.

Délibération n°2021-21 – Promesse de vente pour le réservoir de Saint Crépin Ibouvillers

Dans le cadre de la construction d'un nouveau réservoir à Saint Crépin Ibouvillers, Monsieur le Président présente les transactions envisagées :

- acquisition d'une partie d'une parcelle appartenant à Monsieur DUBOIS à l'euro symbolique,
- vente de la parcelle contenant l'ancien réservoir, après démolition et remise en état du terrain, à Monsieur DUBOIS à l'euro symbolique.

Le Comité Syndical, **accepte à l'unanimité**, ces deux propositions et **autorise à l'unanimité**, Monsieur le Président à signer les deux promesses de vente correspondantes avec Monsieur DUBOIS.

Délibération n° 2021-22 – Convention de groupement CCS/SMAS/SMEPS pour les contrats d'assurance

Monsieur le Président présente l'intérêt de négocier les contrats d'assurance à l'échelle des trois collectivités CCS, SMAS et SMEPS, afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires.

Le Comité Syndical, **accepte à l'unanimité**, cette proposition et **autorise à l'unanimité**, Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes afférente, avec la Communauté de Communes des Sablons et le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons.

Délibération n° 2021-23 – Convention de groupement CCS/SMAS/SMEPS/OT pour les tickets restaurants

Monsieur le Président présente l'intérêt de faire l'acquisition des tickets restaurants à l'échelle des quatre collectivités CCS, SMAS, SMEPS et OT, afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires.

Le Comité Syndical, **accepte à l'unanimité**, cette proposition et **autorise à l'unanimité**, Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes relative à un accord-cadre concernant les tickets restaurants, avec la Communauté de Communes des Sablons, le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons et l'Office de Tourisme du Vexin en Pays de Nacre.

Délibération n° 2021-24 – Convention de groupement CCS/SMAS/SMEPS pour les études géotechniques

Monsieur le Président présente l'intérêt de négocier les prestations d'études géotechniques à l'échelle des trois collectivités CCS, SMAS et SMEPS, afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires.

Le Comité Syndical, **accepte à l'unanimité**, cette proposition et **autorise à l'unanimité**, Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes relative à un accord-cadre concernant les prestations d'études géotechniques, avec la Communauté de Communes des Sablons et le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons.

Délibération n° 2021-25 – Convention de groupement CCS/SMAS/SMEPS pour les canalisations

Monsieur le Président présente l'intérêt de négocier les travaux de canalisations en matière d'extension, de réhabilitation et de renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées et pluviales, à l'échelle des trois collectivités CCS, SMAS et SMEPS, afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires.

Le Comité Syndical, **accepte à l'unanimité**, cette proposition et **autorise à l'unanimité**, Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes relative à un accord-cadre concernant les travaux de canalisations, avec la Communauté de Communes des Sablons et le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons.

Délibération n° 2021-26 – Convention de groupement CCS/SMAS/SMEPS pour la détection de réseaux

Monsieur le Président présente l'intérêt de négocier les prestations de détection de réseaux à l'échelle des trois collectivités CCS, SMAS et SMEPS, afin d'obtenir de meilleures conditions tarifaires.

Le Comité Syndical, **accepte à l'unanimité**, cette proposition et **autorise à l'unanimité**, Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes relative à un accord-cadre concernant les prestations de détection de réseaux, avec la Communauté de Communes des Sablons et le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons.

Délibération n° 2021-27 – Décisions du Président

Monsieur le Président présente la liste des décisions qu'il a prises entre le 1^{er} mars 2021 et le 1^{er} septembre 2021, dans le cadre de ses attributions.

Le Comité Syndical, **prend acte à l'unanimité**, de la liste des décisions prises par le Président du 1^{er} mars 2021 au 1^{er} septembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h57.

Le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2021 est composé des 11 délibérations suivantes :

- **Délibération n°2021-17** – Approbation du procès-verbal du comité syndical du 22 juin 2021
- **Délibération n°2021-18** – Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau - exercice 2020
- **Délibération n°2021-19** – Procédure de révision de la DUP du captage d'Esches
- **Délibération n°2021-20** – Lancement d'une procédure d'expropriation pour le réservoir du Coudray sur Thelle
- **Délibération n°2021-21** – Promesse de vente pour le réservoir de Saint Crépin Ibouvillers
- **Délibération n°2021-22** – Convention de groupement CCS/SMAS/SMEPS pour les contrats d'assurances
- **Délibération n°2021-23** – Convention de groupement CCS/SMAS/SMEPS/OT pour les tickets restaurants
- **Délibération n°2021-24** – Convention de groupement CCS/SMAS/SMEPS pour les études géotechniques
- **Délibération n°2021-25** – Convention de groupement CCS/SMAS/SMEPS pour les canalisations
- **Délibération n°2021-26** – Convention de groupement CCS/SMAS/SMEPS pour la détection des réseaux
- **Délibération n°2021-27** – Décisions prises par Monsieur le Président du 1^{er} mars 2021 au 1^{er} septembre 2021